

RCS : AURILLAC
Code greffe : 1501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AURILLAC atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1982 B 00067
Numéro SIREN : 326 035 276
Nom ou dénomination : Garage Fabien PONS

Ce dépôt a été enregistré le 08/04/2021 sous le numéro de dépôt B2021/000726

Bilan Actif

		30/09/2020			30/09/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (1)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	418	418		
	Fonds commercial (1)	24 849		24 849	24 849
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage inclus.	36 787	34 998	1 789	3 986
	Autres immobilisations corporelles	83 863	83 863		
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	30		30	30	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (II)	145 947	119 278	26 668	28 865
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	16 536		16 536	17 105
	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 516		1 516	1 334
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	48 068	105	47 963	55 272
	Autres créances	32 695		32 695	51 074
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	60 032		60 032	4 462	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	6 079		6 079	56
	TOTAL (III)	164 924	105	164 819	129 303
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL ACTIF (I à VI)	310 871	119 383	191 488	158 168

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		30/09/2020	30/09/2019
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	45 735	45 735
	RESERVES		
	Réserve légale	4 573	4 573
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	34 871	50 900
	Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	18 713	3 971	
Subventions d'investissement Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	103 892	105 179
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	40 000	2 500
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 703	19 312	
Dettes fiscales et sociales	24 706	24 737	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	3 187	6 440	
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	87 596	52 989
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	191 488	158 168
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	18 712,68	3 970,91
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	87 596	52 989
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		11

Compte de Résultat 1/2

				30/09/2020	30/09/2019
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	107 168		107 168	120 513
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	132 760		132 760	147 577
	Montant net du chiffre d'affaires	239 928		239 928	268 090
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			8 281	1 344
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			7 354	5 426
Autres produits			27	37	
Total des produits d'exploitation (1)				255 590	274 896
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			66 295	83 029
	Variation de stock			570	(220)
	Achats de matières et autres approvisionnements				23
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			77 687	78 956
	Impôts, taxes et versements assimilés			10 000	3 788
	Salaires et traitements			70 930	72 709
	Charges sociales du personnel			19 523	20 838
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			2 196	9 744
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			38	19	
Total des charges d'exploitation (2)				247 239	268 886
RESULTAT D'EXPLOITATION				8 352	6 011

Compte de Résultat 2/2

		30/09/2020	30/09/2019
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 352	6 011
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	4	13
	Total des produits financiers	4	13
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	2	110
	Total des charges financières	2	110
RESULTAT FINANCIER		1	(97)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		8 353	5 913
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	1 100 13 500	1 409
	Total des produits exceptionnels	14 600	1 409
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	263	2 437
	Total des charges exceptionnelles	263	2 437
RESULTAT EXCEPTIONNEL		14 338	(1 028)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		3 978	914
TOTAL DES PRODUITS		270 194	276 318
TOTAL DES CHARGES		251 482	272 347
RESULTAT DE L'EXERCICE		18 713	3 971
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **191 488** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **270 194** euros et un total **charges** de **251 482** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **18 713** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2019** et finit le **30/09/2020**.

Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables relatifs au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), au dernier prix d'achat connu. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les éventuels produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Règles et Méthodes Comptables

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2020
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES						
		Frais d'établissement et de développement				
	Autres	25 267				25 267
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	25 267				25 267

CORPORELLES						
		Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	36 787				36 787
	Instal., agencement, aménagement divers	11 260				11 260
	Matériel de transport	99 890			27 890	72 000
	Matériel de bureau, mobilier	603				603
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	148 540			27 890	120 650

FINANCIERES						
		Participations évaluées en équivalence				
	Autres participations	30				30
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	30				30

	TOTAL	173 837			27 890	145 947
--	--------------	----------------	--	--	---------------	----------------

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2020
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	418			418
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	418			418
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	32 801	2 196		34 998
Autres Instal., agencement, aménagement divers	11 260			11 260
Matériel de transport	99 890		27 890	72 000
Matériel de bureau, mobilier	603			603
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	144 554	2 196	27 890	118 860
TOTAL	144 972	2 196	27 890	119 278

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Fonds Commercial

	30/09/2020	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	24 849	
TOTAL	24 849	

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 – règlement ANC 2015-06.

En application des dispositions de l'article 214-3 du pcg, nous avons estimé que le fonds commercial inscrit à l'actif n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.

Du fait du niveau d'activité de l'entreprise, il n'y a pas de perte de valeur de cet actif. Aucune dépréciation n'est donc à constater.

Provisions

Début exercice	Augmentations	Diminutions		30/09/2020
		Utilisées	Non utilisées	

PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Provisions fiscales pour prêts d'installation Provisions autres			Diminutions		30/09/2020
				Utilisées	Non utilisées	
	PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres			Diminutions		30/09/2020
				Utilisées	Non utilisées	
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres	105		Diminutions		105
				Utilisées	Non utilisées	
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	105				105
TOTAL GENERAL		105				105

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
--	--	--	--	--	--

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		30/09/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	126	126	
	Autres créances clients	47 942	47 942	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 620	3 620	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	28 726	28 726	
	Débiteurs divers	348	348	
Charges constatées d'avances	6 079	6 079		
TOTAL DES CREANCES		86 841	86 841	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes et de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes et de crédit à plus 1an à l'origine (1)	40 000	40 000		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	19 703	19 703		
	Personnel et comptes rattachés	12 661	12 661		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 103	6 103		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 133	2 133		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 809	3 809		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	3 187	3 187		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		87 596	87 596		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	40 000				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 488				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

	30/09/2020	30/09/2019	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		12	(12)	100,0
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 598	5 297	301	5,67
Dettes fiscales et sociales	13 087	13 306	(219)	-1,64
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	3 187	6 440	(3 254)	-50,52
TOTAL	21 871	25 055	(3 184)	-12,71

Capital social

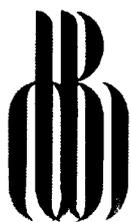
		30/09/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		3 000,00	15,2449	45 734,71
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		3 000,00	15,2449	45 734,71

Engagements financiers

30/09/2020	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Cf. état Engagements financiers - Engagements de crédit-bail	20 945	
	20 945	
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	20 945	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	30/09/2020
VALEUR D'ORIGINE				62 000		62 000
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice			5 056		5 056
	TOTAL			5 056		5 056
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus			8 667		8 667
	entre 1 et 5 ans			12 278		12 278
	à plus de 5 ans					
	TOTAL			20 945		20 945
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans			37 565		37 565
	à plus de 5 ans					
	TOTAL			37 565		37 565
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE				6 514		6 514



CABINET
BOYER BRÉCHARD
EXPERTISE COMPTABLE / COMMISSARIAT AUX COMPTES

4 rue du Viaduc
15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 80 55 / Fax. 04 71 64 80 06

SAS GARAGE FABIEN PONS

Société par actions simplifiée au capital de 45 734,71 Euros

Siège social : 7 Rue Gutenberg

15000 AURILLAC

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020**

SARL au capital de 532 000 euros N° SIRET : 493 480 321 00014
Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables d'Auvergne
Société de commissariat aux comptes inscrite auprès de la Cour d'Appel de Riom

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020**

A votre assemblée générale de la SAS GARAGE FABIEN PONS.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **société GARAGE FABIEN PONS** relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par votre Président, sur la base des éléments disponibles à la date d'arrêtés dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et

appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aurillac, le 3 mars 2021

Le Commissaire aux comptes

SAS BOYER BRECHARD



Anne BRECHARD

Directrice Générale

Commissaire aux comptes associée

Bilan Actif

		30/09/2020			30/09/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	418	418		
	Fonds commercial (1)	24 849		24 849	24 849
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage inus.	36 787	34 998	1 789	3 986
	Autres immobilisations corporelles	83 863	83 863		
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	30		30	30	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (II)		145 947	119 278	26 668	28 865
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	16 536		16 536	17 105
	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 516		1 516	1 334
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	48 068	105	47 963	55 272
	Autres créances	32 695		32 695	51 074
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBLES	60 032		60 032	4 462	
Charges constatées d'avance	6 079		6 079	56	
TOTAL (III)		164 924	105	164 819	129 303
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		310 871	119 383	191 488	138 168

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

SARL BOYER-BRECHARD
15000 PASTEUR
AURILLAC
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Bilan Passif

		30/09/2020	30/09/2019
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	45 735	45 735
	RESERVES		
	Réserve légale	4 573	4 573
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	34 871	50 900
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	18 713	3 971
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	103 892	105 179
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	40 000	2 500
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 703	19 312
	Dettes fiscales et sociales	24 706	24 737
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	3 187	6 440	
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes	87 596	52 989	
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF	191 488	158 168	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	18 712,68	3 970,91	
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	87 596	52 989	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		11	

Compte de Résultat 1/2

				30/09/2020	30/09/2019
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	107 168		107 168	120 513
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	132 760		132 760	147 577
	Montant net du chiffre d'affaires	239 928		239 928	268 090
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			8 281	1 344
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			7 354	5 426	
Autres produits			27	37	
Total des produits d'exploitation (1)				255 590	274 896
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			66 295	83 029
	Variation de stock			570	(220)
	Achats de matières et autres approvisionnements				23
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			77 687	78 956
	Impôts, taxes et versements assimilés			10 000	3 788
	Salaires et traitements			70 930	72 709
	Charges sociales du personnel			19 523	20 838
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir			2 196	9 744
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			38	19	
Total des charges d'exploitation (2)				247 239	268 886
RESULTAT D'EXPLOITATION				8 352	6 011

SARL BOYER-BRECHARD
 1, rue Pasteur
 15000
 AURILLAC
 COMMISSAIRE AUX COMPTES

Compte de Résultat 2/2

		30/09/2020	30/09/2019
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 352	6 011
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	4	13
Total des produits financiers		4	13
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	2	110
Total des charges financières		2	110
RESULTAT FINANCIER		1	(97)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		8 353	5 913
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	1 100 13 500	1 409
Total des produits exceptionnels		14 600	1 409
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	263	2 437
Total des charges exceptionnelles		263	2 437
RESULTAT EXCEPTIONNEL		14 338	(1 028)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		3 978	914
TOTAL DES PRODUITS		270 194	276 318
TOTAL DES CHARGES		251 482	272 347
RESULTAT DE L'EXERCICE		18 713	3 971

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

SARL BOYER-BRECHARD
1, rue Pasteur
15000
AURILLAC
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **191 488** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **270 194** euros et un total **charges** de **251 482** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **18 713** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2019** et finit le **30/09/2020**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables relatifs au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (selon la nature de la durée normale d'utilisation du bien).



Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), au dernier prix d'achat connu. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les éventuels produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités



Règles et Méthodes Comptables

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.



Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2020
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	25 267					25 267
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	25 267					25 267
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	36 787					36 787
Instal., agencement, aménagement divers	11 260					11 260
Matériel de transport	99 890				27 890	72 000
Matériel de bureau, mobilier	603					603
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	148 540				27 890	120 650
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	30					30
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	30					30
TOTAL	173 837				27 890	145 947



Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2020
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	418			418
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	418			418
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	32 801	2 196		34 998
Autres Instal., agencement, aménagement divers	11 260			11 260
Matériel de transport	99 890		27 890	72 000
Matériel de bureau, mobilier	603			603
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	144 554	2 196	27 890	118 860
TOTAL	144 972	2 196	27 890	119 278

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

SARL BOYER-BRECHARD
 1, rue Pasteur
 15000
 AURILLAC
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Fonds Commercial

	30/09/2020	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	24 849	
TOTAL	24 849	

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 - règlement ANC 2015-06.

En application des dispositions de l'article 214-3 du pcg, nous avons estimé que le fonds commercial inscrit à l'actif n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.

Du fait du niveau d'activité de l'entreprise, il n'y a pas de perte de valeur de cet actif. Aucune dépréciation n'est donc à constater.



Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions		30/09/2020
			Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement					
Provisions pour hausse des prix					
Provisions pour amortissements dérogatoires					
Provisions fiscales pour prêts d'installation					
Provisions autres					
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Pour litiges					
Pour garanties données aux clients					
Pour pertes sur marchés à terme					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
Pour pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients	105				105
Autres					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	105				105
TOTAL GENERAL	105				105

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

SARL BOYER-BRECHARD
1, rue Pasteur
15000
AURILLAC
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Créances et Dettes

		30/09/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	126	126	
	Autres créances clients	47 942	47 942	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 620	3 620	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	28 726	28 726	
	Débiteurs divers	348	348	
Charges constatées d'avances	6 079	6 079		
TOTAL DES CREANCES		86 841	86 841	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes et de crédit à 1 an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes et de crédit à plus 1 an à l'origine (1)	40 000	40 000		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	19 703	19 703		
	Personnel et comptes rattachés	12 661	12 661		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 103	6 103		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 133	2 133		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 809	3 809		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
Autres dettes	3 187	3 187			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		87 596	87 596		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	40 000				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 488				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

SARL BOYER-BRECHARD
1, rue Pasteur
15000
AURILLAC
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

	30/09/2020	30/09/2019	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		12	(12)	100,0
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 598	5 297	301	5,67
Dettes fiscales et sociales	13 087	13 306	(219)	-1,64
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	3 187	6 440	(3 254)	-50,52
TOTAL	21 871	25 055	(3 184)	-12,71



Capital social

	30/09/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	3 000,00	15,2449	45 734,71
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	3 000,00	15,2449	45 734,71

SARL BOYER-BRECHARD
1, rue Pasteur
15000
AURILLAC
COMMISSAIRE AUX COMPTES

GARAGE FABIEN PONS
Société par actions simplifiée au capital de 45 734,70 euros
Siège social : 7 Rue Gutenberg, 15000 AURILLAC
326 035 276 RCS AURILLAC

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 15 FEVRIER 2021

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 septembre 2020

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2020 s'élevant à 18 713 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	18 713 euros
Un prélèvement sur le compte « Autres Réserves »	1 287 euros

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	20 000 euros
A titre de dividendes	20 000 euros
Soit 6,67 euros par action	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

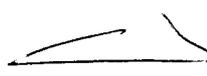
L'associée unique déclare être informée que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

 PF

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 20 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2017 :

40 000 euros, soit 13,33 euros par titre.

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 40 000 euros

Exercice clos le 30 septembre 2018 :

20 000 euros, soit 6,67 euros par titre

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 20 000 euros

Exercice clos le 30 septembre 2019 :

20 000 euros, soit 6,67 euros par titre

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 20 000 euros

Certifié conforme
Le Président

